

L'Asie Orientale sur la voie d'une « reconnexion régionalisée » ?

C. FIGUIERE (MCF), L. GUILHOT (Doctorante), J.C. SIMON (CR IRD)
Centre Asie du LEPII (UMR 5252, CNRS/UPMF Grenoble)

Communication au Colloque Rinos

Aix-en-Provence, juillet 2007

Résumé

La problématique de la reconnexion Nord-Sud s'est appuyée sur l'analyse des phénomènes de décolonisation ainsi que sur les dynamiques des étapes de développement des jeunes Etats. Cet article propose donc de faire le point sur les caractéristiques, à la fois historiques et économiques, du processus particulier de reconnexion, dans l'espace de l'Asie Orientale. L'hypothèse défendue ici est que la base régionale de cette reconnexion, se renforce à partir de la crise asiatique de 1997. En effet, le cadre de l'ASEAN+3, bénéficiant d'un renforcement des flux intra-régionaux, initie une nouvelle coopération inter étatique.

Mots clés

Asie Orientale, reconnexion Nord-Sud, intégration économique régionale, crise asiatique de 1997.

Abstract

The alleged “re-connection” approach focuses on de-colonisation of newly independent countries, their developing pattern and international integration. This paper highlights several historical and economic distinctive features of the “East Asian re-connection” process. It considers this reconnection as more-region based since the 1997 Asian crisis. The ASEAN+3, with increased intra-regional trade and new forms of inter-State cooperation, is evidence of a new “regionalized connection”.

Key words

East-Asia, North-South re-connection, regional economic integration, 97 Asian crisis.

Introduction

L'Asie Orientale constitue la zone la plus dynamique du monde en termes de croissance économique. Le « miracle asiatique »¹ des années 90 semble avoir rebondi malgré la parenthèse de la crise de 97. Cette dernière semble même avoir donné un nouvel élan au processus régional déjà préalablement à l'œuvre, en poussant les nations de la zone à amorcer une coopération institutionnelle.

Dans ce contexte, mobiliser la problématique de la « reconnexion Nord-Sud » peut permettre à la fois de faire le point sur l'histoire des relations Nord-Sud dans cette zone, et de s'interroger sur la nature de la « reconnexion » actuelle.

¹ Banque Mondiale (1993) *The East Asian Miracle: economic growth and public policy*.

La présente analyse porte sur le périmètre géographique ASEAN +3², qui rassemble des « *nations géographiquement proches dont les relations économiques augmentent plus vite que celles avec le reste du monde* », et ce bien qu'aucun accord de libre-échange (ALE) ne soit signé entre l'ensemble des pays (Figuière et Guilhot, 2006a). Le seul accord, plus que bilatéral, signé à ce jour est celui qu'ont signé les 10 membres de l'ASEAN afin de mettre en place une zone de libre-échange. Mais la géographie des relations économiques asiatiques montre bien que pour comprendre le processus actuellement en cours, il faut impérativement intégrer le Japon, la Chine et la Corée du Sud à l'analyse : en 2005, les échanges intra-ASEAN représentent 24.9% des échanges de l'ASEAN, les échanges avec les trois autres, 25.7%³.

Afin d'explorer l'hypothèse d'une « reconnexion régionalisée » en cours en Asie Orientale, il faut au préalable tenter de faire le point sur la réalité d'une partition Nord-Sud des pays de cette zone. La présence du Japon ne permet pas une lecture englobante comme celle qui peut être faite à propos de l'Afrique par exemple. Et s'il y a bien du Nord et du Sud en Asie Orientale, cela ne règle pas pour autant la question des relations avec les deux autres pôles –pour simplifier le propos nous resterons ici sur une analyse tripolaire, référence pratique lorsqu'il est question de régionalisation. Le premier point de l'analyse montrera également que la connexion coloniale a concerné un grand nombre de pays asiatiques, qui se sont progressivement « déconnectés » après la seconde guerre mondiale. A partir de l'analyse des flux régionaux et des institutions qui se mettent en place à la suite de la crise de 97, le second point montrera que l'actuelle « reconnexion » de l'Asie Orientale peut être qualifiée de reconnexion « régionalisée ».

1/ De la connexion « forcée » à la reconnexion « consentie » : une lecture Nord-Sud de l'histoire de l'Asie Orientale.

Si le Nord et le Sud sont aujourd'hui représentés en Asie Orientale, il n'en a pas toujours été ainsi. Au milieu du 19^{ème} siècle, le Japon, fermé au reste du monde depuis 150 ans, ne pouvait en rien comparer son économie à celle des pays européens. Pourtant, il ne « fut jamais le Sud de personne », dans la mesure où il ne subit jamais aucune colonisation. Seuls les Traités inégaux⁴, pour une période relativement brève, le mirent dans une position asymétrique dont la conséquence fut d'impulser la révolution Meiji à compter de 1868 (Figuière, 1995, p 175). A cette époque, les autres pays d'Asie, à l'exception du Royaume de Siam, étaient déjà confrontés face à des processus de colonisation d'intensité et de durée variable.

1.1 L'Asie Orientale : de l'extrême Nord à l'extrême Sud

Afin de progresser dans l'analyse de la reconnexion en cours de l'Asie Orientale, il convient d'examiner la pertinence de la grille en termes de partition Nord-Sud appliquée aux pays de cette zone. Le terme de « reconnexion périphérique » peut ici être écarté d'emblée dans la mesure où le Japon ne saurait être considéré comme une périphérie ni de l'Europe, ni des Etats-Unis. Il peut par contre légitimement être considéré comme un pays du Nord. Il en a à la fois les attributs économiques (niveau de vie, structure du commerce extérieur, etc) et historiques (il a été une puissance coloniale). Mais les choses sont moins nettes pour d'autres pays dont le niveau de développement peut donner lieu à des interprétations divergentes.

² Soit le Japon, la Chine, la Corée du Sud et les 10 pays de l'ASEAN : Malaisie, Philippines, Indonésie, Thaïlande, Singapour, Brunei, Cambodge, Laos, Viet Nam et Birmanie. Taiwan et Hong Kong sont écartés de l'analyse car la Chine ne les reconnaissant pas comme entités politiques indépendantes, ils ne sont pas conviés à la table des négociations.

³ Revue Asie, n°142, mars 2007.

⁴ Le premier fut concédé aux Etats-Unis en 1864 à Kanagawa, d'autres suivirent en faveur des Britanniques, des Russes et des Hollandais.

Comme le montrent les données du tableau ci-dessous, tous les niveaux de développement sont représentés en Asie Orientale, du Japon, seconde puissance économique mondiale –membre de l’OCDE depuis 1964-, au Laos qui appartient à la catégorie des pays les moins avancés, en passant par des pays émergents, comme la Malaisie. La question de savoir si la Corée du Sud –membre de l’OCDE depuis 1996- est plutôt un pays du Nord qu’un nouveau pays industrialisé, ne revêt qu’une importance sémantique. Ce qu’il convient de retenir réside davantage dans cette partition entre les deux extrêmes : il y a du Nord et du Sud en Asie Orientale, voire de « l’extrême Nord » et de « l’extrême Sud ». En effet, l’Asie orientale, considérée à l’aune des régions du Sud, apparaît relativement plus développée et internationalisée, dotée de systèmes productifs complexes, de sociétés prospères aux besoins de base largement couverts. Certes, il convient de ne pas sous-estimer les inégalités de développement infra nationales

La place de « l’extrême Sud » – si l’on veut qualifier ainsi des pays tels que le Cambodge ou le Myanmar/Birmanie – est quantitativement très marginale, et comme en Afrique, elle résulte de situations post-conflit ou de processus politiques stérilisants.

Tableau 1 : L’IDH en Asie Orientale en 2004

Rang des pays	IDH	Esp de vie		PIB/tête		Taux d’alphabétisation	
		Rang	Age	Rang	PPP \$	Rang	%
7 Japon	0.945	1	82.2	18	29.251	*	*
22 Hong Kong	0.927	2	81.8	12	30.822	*	*
25 Singapour	0.916	17	78.9	21	28.077	46	92.5
26 Corée du Sud	0.912	33	77.3	31	20.499	22	98.0
34 Brunei D.	0.871	36	76.6	36	19.210	43	92.7
61 Malaisie	0.805	58	73.4	57	10.276	61	88.7
73 Thaïlande	0.784	91	70.3	65	8.090	44	92.6
81 Chine	0.768	72	71.9	89	5.837	97	70.4
84 Philippines	0.763	87	70.7	100	4.614	45	92.6
108 Indonésie	0.711	108	67.3	113	3.609	55	90.4
109 Viet Nam	0.709	83	70.8	118	2.745	56	90.3
129 Cambodge	0.583	134	56.5	122	2.423	92	73.6
130 Birmanie	0.581	131	60.5	158	1.027	148	49.0
133 Laos	0.553	140	55.1	134	1.954	99	68.7
Taiwan non Dispo							

Source : PNUD

* Pour le Japon et Hong Kong, les taux d’alphabétisation ne sont pas fournis par la PNUD n’étant pas considérés comme significatifs, ce sont des taux de scolarisation qui sont fournis, et qui ne sont donc pas comparables aux statistiques fournies dans ce tableau.

Au-delà de cette grande hétérogénéité dans les niveaux de développement, il convient de souligner que l’importance accordée à l’éducation dans les pays asiatiques se reflète à travers des statistiques plus resserrées en matière d’alphabétisation qu’elles ne le sont dans le domaine du PIB par tête.

Cette distribution des niveaux de développement distingue cette zone d’intégration des autres grands pôles régionaux. En effet, qu’il s’agisse de l’UE ou de l’ALENA, le Nord y est beaucoup plus représenté, voire très largement dominant, et ce quel que soit le critère de distinction retenu entre le Nord et le Sud. En termes d’interdépendance économique, la question des relations entre les zones va donc se poser différemment pour cette zone où le Nord tient une faible part. Le commerce Nord-Nord étant encore la modalité dominante dans les échanges internationaux, les échanges intra et inter régionaux vont nécessairement s’organiser sur des bases différentes. Et par là même, la question de la reconnexion et de son éventuelle « régionalisation » ne va pas se poser de la même façon en Asie Orientale et dans les deux autres pôles, comme l’ont déjà souligné à plusieurs reprises les initiateurs de la problématique de la reconnexion (Regnault et Deblock, 2006).

1.2 Une première connexion, « forcée » pour les uns, « raisonnée » pour les autres

A compter du début du 19^{ème} siècle, toute l'Asie Orientale est confrontée à l'Occident en cours d'industrialisation et donc à la recherche de matières premières et de débouchés commerciaux. Face à ces enjeux, les pays (empires, royaumes, sultanats ou territoires tribaux) de la zone vont connaître des parcours différenciés. Nous serons ainsi amenés à distinguer deux catégories de nations : celles qui ont dû subir la connexion « forcée » de la colonisation –que celle-ci soit le fait des puissances occidentales, ou, plus tard, du Japon- et celles qui ont pu y échapper et par conséquent sont parvenues à mettre en place une connexion « raisonnée » -Japon et Royaume de Siam.

La connexion « forcée » de la période coloniale

Le retour sur l'histoire récente de l'Asie Orientale suggère trois « grands moments » de lecture du phénomène. Le premier correspond à la phase des « découvertes » espagnoles et portugaises du XVI^e siècle ; le deuxième, à l'expansion commerciale des autres puissances européennes au cours des deux siècles suivants ; le troisième, à partir du XIX^{ème} siècle, où la pression coloniale de « l'Occident » se généralise à l'ensemble de l'Asie Orientale. Finalement, le Japon insulaire se lancera également dans l'aventure coloniale au tournant du XX^e siècle.

La période de « connexion forcée » qualifie ici la phase de colonisation institutionnelle qui touche la plupart des pays d'Asie Orientale à partir du début du 19^{ème} siècle. Cette colonisation est à la fois le fait des puissances occidentales (Etats-Unis y compris), dans la dynamique de leur révolution industrielle, et du Japon, désireux de les « rattraper » dès la fin du même siècle. Certains pays au territoire très étendu, comme la Chine ou l'archipel indonésien, vont faire l'objet de colonisations multiples de la part d'acteurs différents.

La Chine au début du 20^{ème} siècle subissait ainsi la pression et la présence –certes localisées, mais inexorables - des Japonais, des Russes, des Britanniques, des Français, des Américains, des Allemands, etc. Si la brutalité de l'occupation japonaise des années 1930-40 n'est pas forcément comparable au système des comptoirs, ces derniers étaient malgré tout fondés sur des conquêtes violentes et des encadrements autoritaires ainsi que sur l'asymétrie inhérente aux Traités inégaux.

Le tableau ci-dessous permet de présenter succinctement les grands moments et caractéristiques de cet enchevêtrement colonial en Asie Orientale. Sans prétendre à l'exhaustivité, il permet néanmoins d'illustrer l'hypothèse de la connexion « forcée » et de la déconnexion qui lui succède.

Tableau 2 : Colonisation / décolonisation en Asie Orientale

	Date de la colonisation*	Pays colonisateur	Indépendance	Ressources visées**	ASEAN
Birmanie	1826-86	Royaume-Uni	1948	Bois, minerais	1997
Brunei D.	/	Royaume-Uni	1984		1984
Cambodge	1863-84	France	1954		1999
Chine		*multiples	1949		//
Corée du Sud	1905-1910	Japon	1945	Minerais (Nord) riz	//
Hong Kong		Royaume-Uni	1997	Commerce Chine	//
Indonésie	XVIII ^e siècle	Pays-Bas	1945	Epices, bois	1967
Japon	/	/	/	/	//
Laos	1893	France	1954		1997
Malaisie	1874	Royaume-Uni	1957-63		1967
Philippines	1898-1946	Espagne/USA	1946		1967
Singapour	1819	Royaume-Uni	1957-63		1967
(Taïwan/ Formose)	1895	Japon	1949		//
Thaïlande (Siam)	/	/	/	/	1967
(Timor)		Portugal	1975-2002		
Vietnam	1885	France	1945-54		1995

Sources : Mackerras (1969) et Wint (1992).

* Dates de la première incursion et du contrôle intégral

** Ressource économique, sans référence à l'avantage stratégique ou diplomatique.

Cette connexion coloniale peut être qualifiée de violente – la politique de la canonnière est pleinement mise en œuvre de la Birmanie au Japon en passant par le Siam et le Tonkin. Par la suite, la stratégie coloniale va se déployer, comme sur d'autres continents, avec la mise en place d'institutions de contrôle territorial et d'exploitation économique. Les territoires offrent des possibilités contrastées, mais on note que l'Asie du Sud-Est a connu une phase d'expansion à travers la mise en valeur des ressources naturelles (minérales, forestières ou agricoles) alors même que les conditions du pacte colonial étaient variables (Marseille, 1984).

Cependant, la colonisation asiatique se distingue de son homologue africaine pour au moins deux raisons. D'une part, il n'y a pas eu de partage négocié de l'espace asiatique entre les grandes puissances. D'autre part, l'impact occidental sur l'Asie a été moins traumatisant que sur le continent Africain déjà fort déstructuré par la Traite des Noirs et la rareté ou l'absence de structures étatiques prégnantes. En effet, plusieurs espaces nationaux d'Asie Orientale s'appuient sur des institutions fortes (Etats millénaires) et des modèles propres (qu'ils soient religieux, culturel, artistique, philosophique) qui permettent une résistance face à l'empreinte coloniale – et la Chine mais aussi la Corée, le Japon ou le Siam l'illustrent bien. Cette résistance anti-occidentale sera exploitée par le Japon. Il en profitera pour réaliser son projet de « sphère de coprosperité asiatique » (amorcée à travers la colonisation de la Corée et de Taiwan (Formose), prolongée en Mandchourie. Ce projet lui permet d'affirmer à la fois sa capacité à rattraper les puissances occidentales dans le dépeçage des espaces sous influence chinoise, mais aussi son ambition de les défier (victoire sur la Russie en 1905, retrait de la SDN en 1933). Cette idée de pan-asianisme culmine dans les années 1940 lorsque le Japon propose à l'Asie un pacte anti-occidental. C'est la Seconde Guerre Mondiale qui viendra mettre fin à ce grand dessein.

La connexion « raisonnée » du Japon et du Royaume de Siam.

Alors que l'Occident fait main basse sur la zone, deux pays échappent à la règle : le Japon et le Siam qui présentent tous deux des situations « extra-coloniales ». Ces deux pays ont échappé à l'emprise des grandes puissances d'alors grâce à un habile re-calibrage de leur insertion internationale fondée sur deux piliers : d'une part, une reconstruction de la superstructure politique, d'autre part la mise en œuvre de projets de modernisation des infrastructures et des activités productives à la fin du XIXe (Dhiravegin et Ikemoto, 1983).

Ces pays ont tout d'abord évité les incursions ou invasions directes. Face aux menaces occidentales, le Japon, comme le Siam, donnent des gages d'ouverture commerciale – ensuite ils jouent une habile partition diplomatique face aux divers impérialismes. Tous deux ont par la suite importé d'Occident de nombreux éléments en vue de rénover leurs institutions, leurs systèmes productifs, leurs textes fondateurs, etc. Ils ont joué sur la concurrence et les rivalités entre les puissances impérialistes pour acquérir les savoirs et les technologies avancées – qu'il s'agisse de l'industrie lourde, du corpus juridique, de modernisation des infrastructures urbaines et d'éducation. Ce métissage technique et intellectuel traduit donc bien ce qu'il convient de qualifier ici de « connexion raisonnée » (Figuère, 1995 et Pelletier, 2003).

Le Japon et sa révolution (ou restauration) Meiji à partir de 1868, est exemplaire quant à la rapidité de sa rénovation nationale et son aptitude à construire un nouveau système productif tout en affirmant une nouvelle ambition régionale : en l'espace des trois décennies de la fin du XIXe siècle il se dote des attributs de puissance émergente, édifie un capitalisme semi-dirigiste, contrôle de nouveaux territoires et humilie militairement l'empire Russe. Finalement, cette ambition de parcourir une voie originale, parallèle à l'Occident tout en gérant les interactions au mieux de ses intérêts conduira au projet nippon de « Sphère de co-prospérité asiatique » (Pelletier, 2003).

La Thaïlande quant à elle, doit le maintien de son indépendance à deux souverains « éclairés », Mongkut, Rama IV (1851-1868) et surtout son fils Chulalongkorn (1868-1910) – Rama V, qui consolident la position du royaume de Siam face aux sollicitations des grandes puissances. En effet, toute la seconde moitié du XIX siècle verra se multiplier les pressions des impérialismes britanniques et français, conduisant à des arbitrages délicats et quelques concessions territoriales. Les deux monarques, lucides et réalistes, réussirent cependant à préserver l'espace siamois et leur dynastie, tout en amorçant une croissance économique appuyée sur une ouverture progressive et des institutions renouvelées. (Hong, 1984 et Wyatt, 1982).

1.3 La phase de déconnexion après la 2^e Guerre Mondiale

Comme sur le continent africain, la fin de la deuxième Guerre Mondiale sonne l'heure du reflux du colonialisme, du renforcement des projets nationalistes et de prise d'indépendance. Ce nouvel élan va toucher aussi bien l'Asie Orientale que l'Asie du Sud (sous-continent Indien).

La déconnexion-décolonisation de l'après Seconde Guerre Mondiale

Le refus de la présence coloniale (y compris japonaise) se conjugue avec l'expression vigoureuse des ambitions identitaires nationales. Ainsi sur une période de deux décennies, comme sur d'autres continents, la décolonisation, voit l'émergence de nouvelles entités politiques (Alesina et alii, 2000). Ces indépendances sont marquées par la recherche d'identité nationale, de stabilité territoriale et politique, et de prospérité économique.

La « déconnexion » constitue d'abord une rupture avec le système politique et la symbolique coloniale. Elle permet ensuite de construire ou de restaurer une identité nationale. Cette identité a pu être lézardée par la promotion des dimensions tribales ou autonomistes lors de la période coloniale – les enjeux de sécurité territoriale apparaissent également marqués. Dans ce contexte, les leaders charismatiques vont insuffler un nouvel élan (Soekarno, Abdul Rahman, Lee Kwan Yew,...), mais très vite des formes de régimes autoritaires vont s'imposer.

Les politiques de construction nationale des années 1950 vont concilier réorganisation post coloniale et recherche d'acteurs économiques pour un nouveau système productif. Dans les pays d'Asie du Sud-Est on observe la rupture temporaire avec les réseaux commerciaux japonais.

La phase d'industrialisation par substitution d'importations est plutôt brève – cessant à la fin des années 1960 dans la plupart des cas – c'est surtout un moment symbolique et politique plus qu'économique. Finalement, les indépendances asiatiques s'inscrivent bien dans un contexte de « déconnexion revendiquée », déconnexion qui constitue l'enjeu de la conférence afro-asiatique de Bandung en avril 1955.

Encadré 1 : la Conférence de Bandung (avril 1955) : amorce d'une « déconnexion afro-asiatique » ?

Elle est convoquée par 5 pays asiatiques (Birmanie, Indonésie, Inde, Ceylan, Pakistan) .25 autres pays sont invités - majoritairement des pays asiatiques (15 dont le Japon ex-puissance coloniale, deux mega-pays Chine et Inde), du Moyen Orient (9) et d'Afrique (5) (un seul refusera : la Fédération Afrique Centrale). Aucune puissance occidentale n'est par contre invitée.

Par la voix du Président Sukarno, la conférence célèbre la fin de l'ère du colonialisme et tente d'établir un groupement de pays émancipés de la domination des grandes puissances.

La Déclaration finale reprend les thèmes suivants : impératif de décolonisation et d'émancipation, non ingérence contre les interventions, pactes militaires avec les grandes puissances... Elle se réfère aux grands principes de droit international du système des Nations Unies, et demande la paix et la coopération pour le développement économique et social.

La conférence ne parvient pas à créer un consensus entre des pays insérés soit dans le camp occidental soit dans la galaxie communiste. Elle marque une très brève résurgence du pan-asiatisme, mais les années suivantes verront s'accroître les lignes de fractures – en particulier autour de la Chine.

Si la décolonisation ne donne pas lieu à une rupture économique profonde, elle n'en constitue pas moins, dans le registre de l'histoire, un tournant décisif, un symbole politique permettant l'écriture d'une page nouvelle. Ainsi, l'ASEAN pourra voir le jour dans les années 60 parce que les nations qui vont l'initier, sont libres de toute emprise coloniale.

La déconnexion « socialiste » en Asie

La déconnexion, qualifiée ici de « politique », des pays socialistes d'Asie, résulte d'un double héritage, celui de la décolonisation et celui de l'aggravation de la « guerre froide ». Sans prétendre à une caractérisation détaillée, il convient de préciser les principaux traits de l'expérience socialiste en Asie pendant les quelques quarante années qui séparent la déclaration de la RP de Chine (1949) du déclenchement de la réforme du Vietnam (Doi Moi en 1986). En effet, à la différence du glacis communiste d'Europe de l'Est, ces pays se « socialisent » sur une période beaucoup plus longue.

- ❖ La déconnexion socialiste est d'abord le fait de la Chine en 1949, aboutissant à la partition de Formose/Taïwan
- ❖ La crise Coréenne est une conséquence à la fois du déclenchement de la Guerre Froide dès 1945 – partition de la péninsule - et de son exacerbation au début des années 1950.
- ❖ L'expansion des régimes communistes en « Indochine » se fait également en plusieurs vagues (scission du Vietnam en 1954 et réunification 1975). Le Vietnam est emblématique de l'intensité et du caractère brûlant de la « Guerre Froide » en Asie du Sud-Est.
- ❖ Laos, Cambodge: les retombées du conflit Vietnamien poussent ces pays dans la guerre civile, puis le gouvernement du Pathet Lao s'impose en 1975 alors que chute Saïgon.
- ❖ De manière plus singulière, la Birmanie se déclare socialiste en 1962, suite au coup d'Etat militaire de Ne Win – pour lutter contre les dérives fédéralistes et les revendications des grandes ethnies. Le socialisme birman, en fait une forme « auto-centrée », va perdurer près de 25 ans. Il s'appuie sur l'étatisation de l'économie (industrie, service), une relative autarcie, une dépendance (prêts internationaux), et se caractérise aussi par le sous-développement chronique, la pauvreté, et l'expansion des trafics et de l'économie informelle.

Les pays socialistes d'Asie, bien qu'en rupture radicale avec le capitalisme, ne font pas bloc homogène à la différence de leurs homologues européens :

- Seul le Vietnam a été membre du CMEA/Comecon (1978), affirmant par là une alliance pro soviétique qui précipitera un conflit ouvert avec la Chine l'année suivante.
- Le socialisme Birman apparaît en fait comme une forme hybride et « auto-centrée » de socialisme étatique, tout comme celui de Corée du Nord qui proclame l'idéologie du Juche et magnifie le culte du chef Kim Il Sung puis de son fils « le cher leader Kim Jong Il ».

Finalement la désagrégation de l'Asie socialiste est probablement à mettre sur le compte du renouveau de la politique chinoise. La Chine aura donc déclenché à la fois la déconnexion (« socialiste ») puis une reconnexion maîtrisée à l'économie de marché. Dès la fin des années 80, elle cesse ainsi son soutien aux rébellions (sous forme de propagande et armements). Ensuite, à la recherche d'un nouveau souffle économique, elle va établir des interfaces économiques avec le reste du monde. Finalement, elle va réussir à faire reconnaître sa position par ses voisins : reconnaissance diplomatique, apaisement des conflits en mer de Chine du sud, position prudente lors de la crise asiatique de 1997, adhésion à l'OMC...

1.4 La reconnexion « consentie », prémisse de la régionalisation ?

Le défi du décollage économique est affronté par l'ensemble des pays d'Asie Orientale dans les années 1950-60 : dans un contexte international marqué par la rareté des capitaux et la faible internationalisation des marchés de biens, les stratégies nationales visent prioritairement à conforter des bases d'accumulation nationales. A cette époque, la plupart des pays asiatiques doivent gérer la contrainte d'une population croissante et d'une prégnance du monde rural. Cela conduit logiquement à privilégier des politiques macro-économiques conciliant frugalité de la consommation intérieure et tentative de renforcement du système productif industriel et financier. Cette volonté se traduit par la mise en place des outils pour les stratégies d'ISI, par la sélection et le renforcement des entreprises (ou groupes) comme champions nationaux. Cette démarche de nationalisme économique se retrouve aussi bien dans le Japon en reconstruction, qu'en Corée, à Singapour et à Taiwan, mais aussi dans les grands pays de l'ASEAN : Indonésie, Malaisie, Thaïlande, notamment.

Par la suite, la nécessité de doper la croissance intérieure ainsi que les nouvelles opportunités liées à l'expansion du marché mondial, conduisent à l'amorce du mouvement de reconnexion « consentie » : adhésion au système commercial international, mise en place des cadres d'une phase de croissance tirée par les exportations, recherche d'une diversification des productions manufacturières et des exportations. Ce processus est particulièrement vigoureux pour les nouveaux pays industriels de première génération en Asie Orientale dès les années 60 et 70, et à compter du milieu des années 70 dans les grandes économies de l'ASEAN (ou NPI de deuxième génération - Hoyrup et Simon, 2004, 2005).

Il faut souligner cependant que la « reconnexion consentie », dans cette phase de croissance qualifiée d' « Export Led Growth », est gérée dans une large mesure par les « Etats-développeurs » (Amsden, Wade). Elle est marquée par une relative dépendance technologique et financière « acceptée », mais elle s'appuie sur des modèles institutionnels et de gouvernance d'entreprises hybrides : l'expansion commerciale ne s'accompagne pas, dans un premier temps, d'une ouverture des marchés intérieurs en Corée du Sud ou dans l'ASEAN-4, le renforcement des groupes industriels nationaux se fait sans intervention déterminante des IDE ou de la finance transnationale dans la plupart des pays, les activités financières et industrielles restent encore contrôlées par des législations protectionnistes.

On peut ainsi identifier des situations paradoxales ou originales qui démentent l'idée d'un libéralisme sous tendant ces processus de croissance et d'industrialisation. C'est ainsi que la reconnexion n'exclut pas des modulations nationales dans l'accueil des IDE et des firmes multinationales (la Malaisie comme plaque tournante de l'électronique est redevable à un puissant flux d'IDE des multinationales alors que la Corée privilégie ses champions nationaux). Le refus de l'ouverture radicale, tant commerciale que financière, perpétue des législations et des comportements protectionnistes –voire nationalistes –, et s'accompagne de politiques macro-économiques et budgétaires souvent restrictives.

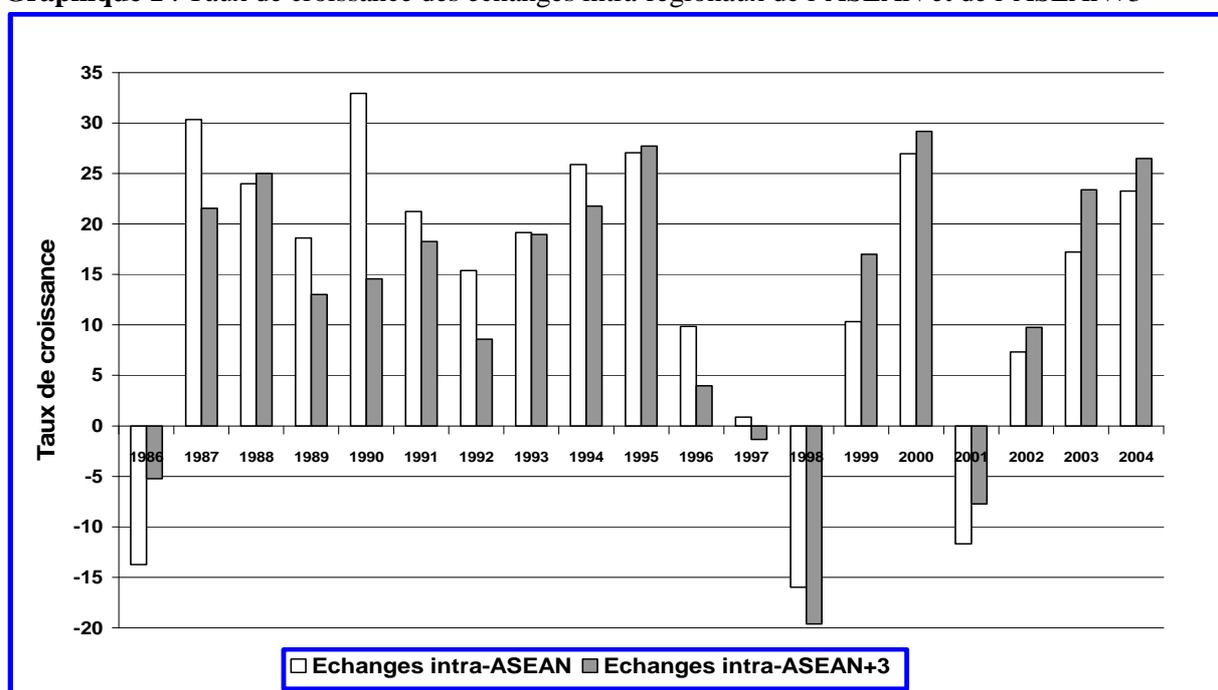
La position du Japon, à la fois comme marché mais aussi comme pivot industriel et technologique, servie par un tissu d'entreprises commerciales et d'institutions financières, s'affirme rapidement dans l'ensemble de la région. A partir des années 1970, le Japon jette ainsi les bases d'une division régionale du processus productif asiatique (DRPP) (Bouteiller et Fouquin, 2001). Des événements, en particulier l'endaka (hausse rapide du yen) en 1985, -suite aux accords du Plaza en vue de rééquilibrer la balance commerciale américaine-, vont accélérer la mise en place de cette DRPP.

2/ L'Asie Orientale : sur la voie d'une reconnexion régionalisée.

Les années 90 vont constituer une phase d'accélération du processus motivée notamment par les IDE nippons, l'ouverture de la Chine et sa demande d'adhésion à l'OMC, et la connexion des marchés de capitaux nationaux au grand marché dérèglementé global. Le débat sur la nature forcée ou volontaire de cette connexion via les marchés de capitaux ne sera pas soulevé ici, même si la crise de 97 est considérée comme étant largement imputable à ses modalités. La part de l'Asie Orientale dans les échanges mondiaux augmente rapidement, les taux de croissance attirent des investisseurs du monde entier, le « miracle asiatique » bat son plein. La crise asiatique de 97 ne remettra finalement pas en cause le dynamisme de la région, elle peut même être considérée, ex post, comme un catalyseur de la dimension régionale du processus de reconnexion.

Le graphique suivant permet de mettre en évidence l'accélération des flux intra-ASEAN+3 après la crise de 1997.

Graphique 1 : Taux de croissance des échanges intra-régionaux de l'ASEAN et de l'ASEAN+3



Cette évolution permet d'établir une première différenciation des périmètres en Asie Orientale, un noyau institutionnalisé, l'ASEAN, et un périmètre plus large associant des partenaires privilégiés, Japon, Chine et Corée du Sud qui intensifient leurs relations avec ce noyau, mais également entre eux. Les paragraphes suivants vont permettre à la fois d'établir des distinctions entre ces périmètres (Figuière et Guilhot, 2006a) et de situer leurs évolutions récentes.

2.1 La reconnexion avant la CFA : un processus régional à vitesse variable

Des travaux menés précédemment (Figuière et Guilhot, 2006a, notamment) ont établi une distinction stricte entre régionalisation et régionalisme. La régionalisation se définit comme la concentration des flux économiques alors que le terme de régionalisme est strictement réservé pour qualifier des processus de construction politique : des règles communes instaurées par des Etats voisins qui n'entretiennent pas de relations économiques plus intenses que la moyenne mondiale. Dans ce cadre, l'intégration économique régionale se définit comme une combinaison de régionalisation et de régionalisme.

Avant la crise asiatique, seule l'ASEAN peut être qualifiée de zone d'intégration économique régionale puisque les pays membres se sont dotés d'une institution commune à partir de 1967, et que la part des échanges intra-ASEAN augmente régulièrement (cf Graphique 1). Sur la même période, au sein du périmètre de l'ASEAN+3, si les flux économiques se concentrent aussi, aucune règle commune ne voit le jour, il s'agit donc d'un processus de régionalisation sans régionalisme (Plummer et Wignaraja, 2006,2007).

A l'origine de la création de l'ASEAN en 1967, il faut rappeler la politique du « ni-ni » des 5 Etats fondateurs (cf Tableau 2) : tout juste décolonisés pour la majorité d'entre eux, ils manifestent la volonté explicite de se soustraire aux influences tant communistes qu'américaines : « [le régionalisme] est un moyen d'échapper à la dépendance vis-à-vis des grandes puissances et de résister à leur force d'attraction trop pesante » (Boisseau du Rocher, 1998, p55). Cette institution a donc pour vocation de permettre à ses membres de maîtriser les modalités de leur reconexion.

Lorsque la déclaration de Bangkok est signée en août 1967, deux objectifs sont en effet assignés à l'Association : l'un est d'ordre politique, la stabilité et la paix régionale, l'autre, d'ordre économique, la promotion de la croissance et du développement, via la coopération économique. En faisant face à la fois aux menaces externes (la propagation du communisme et de la guerre sur son territoire) et internes (neutralisation des tensions entre ses membres, liées aux découpages des frontières), l'association a participé pleinement à la sécurité et stabilité régionale. Par contre, le second objectif, à savoir la coopération économique, suscitera moins d'enthousiasme et ne sera atteint qu'en 1992 lors de la création de l'AFTA (Asean Free Trade Area)⁵. Néanmoins, l'ASEAN way n'a pour ce faire aucune volonté d'harmonisation des pratiques économiques et politiques. Il s'agit bien au contraire de préserver les régimes en place. Elle est donc conçue comme un outil au service du national. Pour aller plus loin dans la qualification du processus d'intégration régionale au sein de l'ASEAN, la distinction entre intégration aux frontières et intégration en profondeur peut être utilisée. Cette distinction rejoint celle qu'établissent notamment Lawrence (1996) et Regnault (2003) entre intégration en surface et en profondeur, ou encore « shallow integration » versus « deep integration ».

Alors que l'intégration aux frontières fait référence à un processus régional recouvrant une concentration des flux économiques accompagnée d'une coordination entre Etats portant sur ces flux et sur leurs modalités, l'intégration en profondeur renvoie à une concentration des flux mais, dans ce processus, les règles ne visent pas seulement à réguler les flux, elles visent aussi à harmoniser les pratiques à l'intérieur des nations –à l'instar du processus de Maastricht en Europe. La mise en place de ce type de règles favorise ainsi la convergence structurelle des économies dans le domaine qu'elles couvrent. « *Là où l'intégration superficielle crée des espaces commerciaux sans remettre en cause la fragmentation productive, l'intégration en profondeur génère des espaces économiques multidimensionnels, commerciaux, productifs et financiers* » (Regnault, 2003, p4). Le processus en cours au sein de l'ASEAN s'assimile à de l'intégration en surface. En effet, avec l'AFTA, l'ASEAN met en place des règles communes portant sur les flux commerciaux entre les nations membres (Figuère et Guilhot, 2007).

L'ASEAN va rester jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle le seul périmètre « institutionnalisé » en Asie Orientale. L'APEC verra certes le jour en 1989, mais la présence des Etats-Unis et des autres riverains outre-Pacifique empêche de considérer ce forum comme une institution asiatique. La crise asiatique va marquer un tournant dans les relations interétatiques intra-zone en créant un climat d'instabilité propice à la coopération.

⁵ Des tentatives de coopération économique (en 1977 un programme industriel « ASEAN Industrial Projects », en 1981, un projet de complémentarité industrielle « ASEAN Industrial Complementation Scheme » et en 1983 la création d'un projet d'entreprises industrielles conjointes « Industrial Joint Ventures ») ont lieu dans les 70-80 mais toutes ont échoué à mettre en place une véritable coopération économique.

2.2 La crise de 97 : accélérateur de la « reconnexion régionalisée » de l'Asie Orientale

La lecture de l'impact de la CFA qui est proposée ici est la suivante : tout se passe comme si cette dernière avait fait prendre conscience aux pays de la zone de leur vulnérabilité face aux risques inhérents à l'instabilité du système financier international. Jusque là, portés par le « miracle asiatique » ils pouvaient considérer qu'ils n'avaient pas besoin de construire d'institutions régionales, remparts plus ou moins efficaces contre d'éventuels risques endogènes ou exogènes.

Face à ce qu'ils vont considérer comme une défaillance du système financier et monétaire international, les Etats-nations de la zone vont réagir en établissant une amorce de coopération institutionnelle en vue de parer à la formation de nouvelles crises (Stubbs, 2002). Cette tentative peut être lue comme la volonté de jeter les bases d'un système de production d'un Bien Public Régional particulier : la stabilité monétaire et financière des pays membres⁶.

Le concept du bien public international⁷ formulé par Kindleberger (1986) peut ici être transposé à l'échelle régionale. La difficulté de se coordonner ou de mettre en place un mécanisme efficace au niveau international peut favoriser l'essor des biens publics pris en charge au niveau d'une région (Hugon, 2003). C'est dans cette perspective que la coopération monétaire régionale en Asie de l'Est initiée après la crise s'inscrit. Les pays asiatiques ont alors pris conscience que, pour faire face aux défaillances du marché ou aux institutions financières internationales, ils devaient coopérer. Les avantages de la coopération apparaissent, à ce moment-là, comme supérieurs à ses coûts

La crise peut ainsi être considérée comme l'impulsion d'une nouvelle tendance en Asie Orientale, marquant, par là, une discontinuité entre l'ancien et le nouveau régionalisme (Kim et Lee, 2004). Etant donné le comportement du FMI et des Etats-Unis lors de la crise, les Etats est-asiatiques décident d'établir leurs propres mécanismes de sauvegarde.

En 1998, l'ASEAN instaure un mécanisme de surveillance régional (ASEAN Surveillance Process) qui sera étendu aux trois pays d'Asie du Nord-Est en 1999 (ASEAN+3 Economic Review and Policy Dialogue). Il vise à prévenir de nouvelles crises en améliorant la transparence des données financières, la coordination des politiques économiques ainsi que la promotion d'un système de contrôle par les autres membres dans les secteurs considérés comme vulnérables (Nicolas, 2006). Mais c'est avec la coopération monétaire instaurée en mai 2000, appelée Initiative de Chiang Mai (ICM), qu'une coordination plus poussée commence à se mettre en place entre les membres de l'ASEAN+3 (cf Encadré 2 pour un aperçu des différentes coopérations). Cette initiative s'articule autour deux composantes. La première porte sur l'établissement d'un accord de swap étendu à tous les pays de l'ASEAN (ASA)⁸, la seconde, sur une série d'accords bilatéraux de swap et de rachat entre les pays membres de l'ASEAN et les trois autres pays (ABS accords de swaps bilatéraux) (Park, 2003). Ainsi toute une série d'ententes bilatérales entre les treize pays est instaurée. Ces accords de swaps visent à fournir à un pays signataire confronté à une forte instabilité monétaire (déficit de sa balance des paiements), des ressources supplémentaires, en complément des fonds versés par le FMI. Ces mécanismes d'assistance et de surveillance financière constituent deux des trois piliers de la coopération financière et monétaire (Nicolas, 2006), le troisième pilier, la coordination des politiques de change, n'est pour l'instant pas d'actualité.

⁶ Les travaux d'Alésina et alii sur le périmètre régional pertinent correspondant à la zone de production d'un bien public commun, méritent d'être mentionnés ici.

⁷ Plusieurs travaux se sont intéressés aux biens publics mondiaux, voir notamment Kaul et alii, (1999); Faust et alii (2001), Constant (2002) et Hugon (2006).

⁸ Cet accord de swap entre les pays de l'ASEAN date de 1977. Les cinq membres fondateurs (Thaïlande, Indonésie, Philippines, Malaisie et Singapour) avaient mis en place un dispositif de soutien pour les pays qui rencontraient des difficultés avec leur balance des paiements. Ce dispositif a été étendu aux cinq nouveaux membres en 2000. Le montant des ressources accordées en cas de difficultés a été augmenté, passant de 200 millions de dollars à un milliard de dollars (Park, 2003).

Encadré 2 : Chronologie de la mise en place de la coopération interétatique en Asie Orientale⁹

- 1997** : Premier sommet informel entre les 13 pays
+ Proposition d'un Fonds Monétaire Asiatique, par le Japon. Ce fonds n'a pu voir le jour étant donné l'opposition américaine et le soutien tiède de la Chine
- 1999** : Coopération élargie dans les domaines économique, financier et monétaire, dans le développement des ressources humaines et sociales, le développement technique et scientifique, la culture et l'information et la sécurité politique
+ Création du ASEAN+3 Economic Review and Policy Dialogue, mécanisme de surveillance
- 2000** : Réflexion sur une éventuelle zone de libre-échange au sein de l'ASEAN+3
+ Instauration de l'Initiative Chiang Mai (ICM) en mai en Thaïlande
+ Instauration d'une coopération dans le domaine de l'agriculture
- 2001** : Création de l'ASEAN+3 Study Group qui a pour objectif de définir les indicateurs de crise afin de faire face à un nouveau choc
+ Coopération sur la lutte contre le terrorisme et sur le travail
- 2002** : Accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN
+ Coopération dans le domaine de l'environnement et du tourisme
- 2003** : Création de l'ABMI (Asian Bond Markets Initiative) afin de développer les marchés obligataires est-asiatiques
+ Instauration d'un projet de partenariat économique entre le Japon et l'ASEAN « *Japan-ASEAN Comprehensive Economic Partnership* » (JACEP)
- 2004** : Lancement du Asian Bond website (ABW) soutenu par la Banque Asiatique de Développement et le gouvernement japonais
+ Renforcement de la coopération sur la sécurité énergétique au sein de l'ASEAN+3, avec instauration de réserves nationales et partage de celles-ci en cas de crise
+ Coopération dans le domaine de la santé (lutte contre les maladies)
- 2005** : accord cadre entre la Corée du Sud et l'ASEAN
+ Redéfinition des objectifs de l'ICM : l'accent mis sur les liquidités de court terme mises à disposition et sur la façon de compléter les accords financiers internationaux en cours
+ Les treize pays envisagent une multilatéralisation de l'ICM
+ Formalisation des sommets de l'ASEAN+3, qualifié maintenant de « Sommet de l'Asie de l'Est » avec possibilité que d'autres pays soient invités. Le Premier sommet a eu lieu en décembre 2005 en Malaisie. L'Inde, l'Australie et la Nouvelle Zélande ont participé à ce dernier.
- 2006** : Création de deux groupes de travail, Group Of Experts et ETWG (Technical Working Group on Economic and Financial Monitoring) pour améliorer la surveillance macroéconomique de la région
+ Coopération sur la condition de la femme et la promotion des sciences et technologies
- 2007** : Lancement de l'accord multilatéral de swaps entre les 13 pays lors de la dernière réunion ministérielle de l'ASEAN+3

Par ailleurs, ces initiatives sont complétées ou renforcées par d'autres projets. L'ICM renforce son poids : le déboursement automatique des liquidités sans l'accord du FMI passe de 10 à 20% en 2005, deux groupes de travail, Group Of Experts et ETWG (Technical Working Group on Economic and Financial Monitoring) sont mis en place pour améliorer la surveillance macroéconomique de la région, les ABS, mai 2007, comprenaient 19 accords pour un montant cumulé de 80 milliards de dollars, l'ASEAN+3 s'accorde sur une multilatéralisation de l'ICM lors de sa dernière réunion ministérielle en mai 2007. A cela s'ajoutent d'autres projets. Le projet de création d'un FMA (Fonds monétaire asiatique), soutenu par le Japon en octobre 1998 mais abandonné du fait des pressions des Etats-Unis et d'un soutien tiède de la Chine, a été relancé récemment lors d'une réunion de l'ASEAN+3 (Nicolas, 2006). Par ailleurs, un dispositif concernant les marchés obligataires asiatiques (ABMI, *Asian Bond Markets Initiative*)¹⁰, instauré en août 2003, lors de la réunion des ministres des Finances à Manille,

⁹ Nous remercions Marie Coiffard dont le mémoire de DEA (2007) porte sur la Gouvernance monétaire et financière en Asie Orientale.

¹⁰ A cette initiative, s'ajoutent celles proposées par l'Executives' Meeting of East Asia and Pacific (EMEAP) regroupant les Banques Centrales de 11 pays d'Asie Pacifique (Chine, Japon, Corée du Sud, l'ASEAN-5 (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), Hong Kong, Australie et Nouvelle Zélande) : l'ABF (Asian Bond Funds) 1 et 2, créés respectivement en 2003 et 2004, qui visent à stimuler la demande d'obligations en monnaie locale par les acteurs privés ou publics (Sa et Guérin, 2006). Cette coopération ne comprenant pas les 13 pays de l'ASEAN+3 et incluant 2 pays du Pacifique ne sera retenue dans notre analyse.

complète cette coopération monétaire. Cette initiative vise à rendre les marchés des obligations plus efficaces et plus liquides, en permettant une meilleure utilisation de l'épargne asiatique pour les investissements asiatiques, ainsi qu'à réduire les disparités entre devises.

Les actions initiées à la suite de la crise peuvent ainsi s'apparenter à la production d'un bien public régional, ici la stabilité financière et monétaire, à savoir un bien accessible à tous les pays de la région qui n'ont pas nécessairement un intérêt individuel à le produire ou qui ne peuvent pas individuellement le produire.

Même si une coopération monétaire et financière s'organise au niveau de la région, les mécanismes fonctionnent toujours sur une base bilatérale (depuis mai 2007, une véritable coopération régionale semble se mettre en place avec la « multilatéralisation » de l'ICM). Il en va de même pour la coopération commerciale qui se met en place (Baldwin, 2007). Les treize pays discutent actuellement d'une possible création d'une zone de libre-échange¹¹. Mais, pour l'instant, seuls des accords bilatéraux entre l'ASEAN et les trois autres pays existent :

- Un accord « bilatéral » est signé en novembre 2002 entre l'ASEAN et la Chine pour établir, d'ici 2010, une zone de libre-échange.
- Le Japon a réagi à cet accord en signant en 2003, le projet « *Japan-ASEAN Comprehensive Economic Partnership* » (JACEP), afin de favoriser la coopération dans différents domaines (commerce, investissements, sciences, ressources humaines, tourisme, etc).
- La Corée du Sud a engagé, à son tour, un dialogue formel avec l'ASEAN, qui a abouti en décembre 2005 à la signature d'un partenariat économique (*The « Joint declaration on comprehensive cooperation partnership between the ASEAN and the Republic of Korea »*)¹².

La crise de 1997 apparaît ainsi comme un double point d'inflexion pour le périmètre ASEAN+3. A partir des événements de 97, les 13 pays jettent les bases d'une coopération institutionnelle sur le thème de la stabilité monétaire et financière. La crise influe aussi sur la réalité économique en redynamisant les flux commerciaux régionaux. Comme le montre le graphique 1, à partir de la crise de 1997, les échanges intra-ASEAN+3 vont augmenter plus vite que les échanges intra-ASEAN (Figuière et Guilhot, 2006, p95). Avant la crise, les taux du commerce intra-ASEAN étaient plus élevés que celui du commerce intra-ASEAN+3. Sur la période 1986-97, le taux annuel moyen s'élève à 9,8% pour les échanges intra-ASEAN et à 7,9% pour les échanges intra-ASEAN+3. Après la crise, les flux se concentrent sur le périmètre ASEAN+3. L'évolution du taux de croissance intra-régional sur la période 1998-2005 est inversée par rapport à la période précédente. Le taux annuel moyen pour les échanges intra-ASEAN s'élève à 8,2% contre 10,4% pour l'ASEAN+3. Le renforcement de la régionalisation au sein de l'ASEAN+3, conjugué à une ébauche de régionalisme initié après crise, font de ce regroupement de 13 pays le périmètre pertinent en Asie Orientale.

Il faut néanmoins souligner que l'ASEAN ne reste pas inactive face à l'affirmation du périmètre ASEAN+3. Ne voulant pas être marginalisée et absorbée par le processus en cours, elle tente de renforcer son intégration (relance du projet AFTA et création d'une zone d'investissement AIA (ASEAN Investment Area), à l'horizon 2010 lors du sommet d'Hanoi en 1998). L'initiative phare de cette volonté est la signature, lors de son 11^{ème} sommet en 2003, de la Déclaration de Concorde II, déclaration qui appelle à l'instauration d'une communauté ASEAN d'ici 2020. L'ASEAN affirme ainsi sa volonté de consolider et d'approfondir la coordination institutionnelle en créant une communauté de sécurité (ASEAN Security Community) assurant à chaque pays de vivre en paix avec les autres dans un environnement juste, démocratique et harmonieux, une communauté économique (ASEAN Economic Community) créant une région économique stable, prospère et très compétitive dans laquelle il y a une libre circulation des biens, des services, des investissements et des personnes,

¹¹ Au sommet de janvier 2007, les seize pays, sous l'initiative japonaise, ont annoncé la création d'une zone de libre-échange, sans préciser l'échéance. Il convient de voir si cette annonce va se matérialiser ou rester seulement au stade de la déclaration médiatique. Aucun comité n'a été détaché pour l'instant afin d'analyser la viabilité d'un tel projet.

¹² Site de l'ASEAN (<http://www.aseansec.org/4980.htm>).

ainsi qu'une communauté socio-culturelle (ASEAN Socio-Cultural Community), promouvant le développement et la santé publique ainsi que l'identité régionale (ASEAN, 2006). Cette volonté de créer une communauté ASEAN s'est traduite aussi par le souhait de mettre en place une charte lors de ce même sommet, souhait réitéré lors du 12^{ème} sommet qui s'est tenu les 12 et 13 janvier 2007 aux Philippines. Ce projet serait une première pour cette association qui, jusqu'à présent, s'est contenté de favoriser les relations consensuelles et non contraignantes. Il convient néanmoins de voir comment et quand cette communauté va être opérationnelle.

Grâce à –ou à cause de ?- la crise de 97, l'APT semble lancée sur le chemin de l'intégration économique régionale, puisqu'une véritable amorce d'institutionnalisation des relations interétatiques vient désormais accompagner la concentration des flux économiques. Cette intégration connaît néanmoins une limite importante inhérente à la constitution d'une zone où les pays en développement sont beaucoup plus représentés que dans les deux autres pôles.

2.3 Une zone encore fortement dépendante du reste du monde

Les « marchés de type Nord » ne sont pas encore assez développés en Asie Orientale pour que la reconnexion se fasse sur une base régionale plus large. Bien que très engagée dans un processus d'intégration économique régionale, cette zone dépend encore pour ses débouchés finaux des marchés du Nord de l'extérieur de la zone. En 2005, les marchés américains et européens représentaient à eux deux près d'un tiers de ces débouchés. Néanmoins, depuis 1998, les parts respectives des Etats-Unis et de l'Union Européenne diminuent tant dans les exportations que dans les importations de l'APT.

Si les tableaux ci-dessous révèlent l'importance du commerce intra-régional, ils mettent également en évidence la dépendance de cette zone vis-à-vis du reste du monde en particulier en matière d'exportations. Ainsi, en 2005, les exportations vers le reste du monde représentaient encore près des deux tiers des exportations totales, les importations, environ 56%.

Cette asymétrie s'explique notamment par la division régionale du travail, les pays est-asiatiques étant relativement complémentaires au niveau de la production : une intégration par l'offre se met en place. Le niveau de développement des pays étant encore faible notamment en Chine, le niveau de la demande n'est pas suffisant, d'où une importante dépendance vis-à-vis des débouchés finaux américains et européens.

Cette tendance se trouve renforcée par les caractéristiques de base des économies les plus développées d'Asie Orientale. Le Japon comme la Corée du Sud sont en effet très faiblement dotés en ressources naturelles et doivent donc les importer massivement. Cette donne de départ contraint fortement la structure de leur commerce extérieur, en particulier la nécessité d'exporter massivement pour équilibrer leur balance commerciale. De plus, cette nécessité originelle incontournable a rendu les dirigeants de ces pays structurellement soucieux de limiter au maximum toute autre forme d'importation.

Tableau 3 : Les taux d'intégration des exportations en Asie Orientale en 2005 (%)

	Japon	Chine	C S	ASEAN	ASEAN+3	USA	UE (15)	RDM	Monde
Japon	0	13,4	7,8	12,8	34,1	22,9	12,5	30,6	100
Chine	11,0	0	4,6	7,3	22,9	21,4	16,4	39,2	100
Corée du S.	8,5	21,8	0	9,6	39,9	14,6	13,0	32,5	100
ASEAN	11,6	8,3	4,0	26,2	50,0	14,8	11,8	23,4	100
ASEAN+3	8,0	8,6	4,7	14,3	35,5	19,1	13,7	31,7	100

Source: FMI, Direction Trade of Statistics Yearbook, divers

Tableau 4 : Les taux d'intégration des importations en Asie Orientale en 2005 (%)

	Japon	Chine	C S	ASEAN	ASEAN+3	USA	UE (15)	RDM	Monde
Japon	0	21,1	4,7	14,1	39,9	12,7	10,7	36,7	100
Chine	15,2	0	11,6	11,4	38,2	7,4	10,2	44,1	100
Corée du S.	18,5	14,8	0	10,0	43,3	11,8	9,8	35,1	100
ASEAN	14,2	10,6	4,8	24,8	54,4	10,7	9,7	25,2	100
ASEAN+3	11,5	10,4	6,4	15,7	43,9	10,3	10,2	35,6	100

Source: FMI, Direction Trade of Statistics Yearbook, divers

Cette dépendance se constate également dans l'accumulation de réserves de change. L'ancrage, plus ou moins souple, des monnaies asiatiques au dollar entraîne un accroissement exponentiel des réserves. Depuis la crise, les réserves internationales asiatiques ont plus que doublé pour atteindre aujourd'hui environ 3000 milliards de dollars (soit les 2/3 des réserves mondiales). Le Japon et la Chine détiennent à eux seuls 40% des réserves de change mondiales. En mars 2007, les réserves de change de la Chine s'élèvent à 1202 milliards de dollars (elles ont doublé en deux ans), celle du Japon à 893 milliards de dollars (source AsianBondOnLine). L'accumulation de ces réserves rend les pays asiatiques notamment la Chine et le Japon, vulnérables à une forte dépréciation du dollar qui entraînerait une perte en capital significative pour les banques centrales est-asiatiques. Certes, l'Asie dépend du dollar mais cette situation peut évoluer et tend même d'ailleurs à évoluer. Les intérêts asiatiques peuvent diverger à terme de ceux des Etats-Unis. En effet, cette organisation monétaire de fait où les consommateurs américains consomment plus que leur épargne et les acteurs étrangers notamment est-asiatiques s'adaptent à cette situation en achetant des titres de la dette américaine, n'est pas viable à terme, surtout si le régime de croissance de l'Asie Orientale passe d'un régime extraverti à un régime autocentré (Aglietta et Landry, 2007). Ainsi lorsque la hausse du niveau de vie de l'Asie Orientale permettra à la majorité de la population d'accéder à la consommation de masse, alors le système monétaire international pourrait être remis en cause. Les monnaies asiatiques yen et yuan auront ainsi une place plus importante, on pourrait aboutir à ce qu'Aglietta et Landry (2007) appellent un oligopole monétaire basé sur trois ensembles monétaires : le dollar, l'euro et le yen/yuan.

Les taux de croissance très élevés de l'Asie Orientale (hors Japon qui, bien que de retour sur un sentier de croissance n'enregistre que des taux modestes plus proches de ceux que connaissent ses homologues occidentaux) laissent présager (bien que la croissance soit considérée ici comme une condition nécessaire mais non suffisante du développement) une nouvelle phase de rattrapage des pays en développement ou émergents de la zone. L'élévation à la fois du niveau de vie et du niveau de qualification de la main d'œuvre pourrait constituer à terme un facteur d'accélération du « recentrage » de la zone par la demande finale et ainsi une dépendance moindre vis-à-vis de l'extérieur.

Tableau 5 : Les taux de croissance des PIB nationaux en Asie Orientale

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Birmanie	12.0	13.8	13.6	13.2	-	-	-
Brunei D.							
Cambodge	6.2	8.6	10.0	13.4	10.4	9.5	9.0
Chine	9.1	10.0	10.1	10.4	10.7	10.0	9.8
Corée du Sud	7.0	3.01	4.7	4.0	5.0	4.5	4.8
Hong Kong	1.8	3.2	8.6	7.5	6.8	5.4	5.2
Indonésie	4.5	4.8	5.0	5.7	5.5	6.0	6.3
Japon	0.1	1.8	2.3	2.7	2.8	2.4	
Laos	5.9	6.1	6.4	7.0	7.3	6.8	6.5
Malaysia	4.4	5.5	7.2	5.2	5.9	5.4	5.7
Philippines	4.4	4.9	6.2	5.0	5.4	5.4	5.7
Singapour	4.2	3.1	8.8	6.6	7.9	6.0	5.5
Taiwan	4.2	3.4	6.1	4.0	4.6	4.3	4.5
Thaïlande	5.3	7.1	6.3	4.5	5.0	4.0	5.0
Vietnam	7.1	7.3	7.8	8.4	8.2	8.3	8.5

Source : Asian Development Bank (2006,2007).

Comme le soulignent Aglietta et Landry (2007, p168), « *la formation d'un espace économique asiatique dynamisé par une renaissance de sa croissance japonaise et la relance de la consommation dans les pays asiatiques avancés (Corée, Taïwan, Singapour) réduirait la polarisation des flux commerciaux qui rend la Chine très importatrice vis-à-vis du reste de l'Asie et très exportatrice sur l'Occident. Cette évolution dont nous pouvons percevoir les prémises fera de la Chine le pivot d'une division du travail moins déséquilibrée. Elle allègerait les pressions concurrentielles sur l'Europe et sur les Etats-Unis* ».

2.4 La Chine et le Japon : au cœur d'une intégration économique régionale en devenir

En ce début de siècle, l'Asie Orientale se retrouve donc largement aussi régionalisée que les autres pôles régionaux en matière de flux économiques, mais, bien qu'ayant amorcé un début de coopération institutionnelle interétatique, elle continue de se caractériser par la faiblesse de cette dernière en comparaison des deux autres pôles. Il ne s'agit pas ici d'expliquer ce retard, dont l'une des composantes majeures réside vraisemblablement dans le calendrier du développement des nations de la zone, mais bien plutôt de faire quelques hypothèses quant aux développements à venir d'une véritable intégration économique régionale – combinaison de régionalisation **et** de régionalisme – à l'échelle de l'ASEAN+3.

L'histoire a montré que chaque processus régional était porté par un ou deux pays « moteurs » (Siroën, 2000). Un consensus se dégage de la littérature pour affirmer que l'Asie Orientale du début du 21^{ème} siècle ne fait pas exception à la règle. Le Japon et la Chine sont en effet considérés comme les pivots de cette zone, pour des raisons très différentes. Des travaux antérieurs dans le cadre de l'économie politique internationale (Figuière et Guilhot, 2005, 2006b) ont montré comment les deux géants économiques de la zone se partageaient les attributs généralement reconnus du leadership régional. Ainsi, si la Chine peut être considérée comme une grande puissance politique et militaire, le leadership technologique dans la zone revient à celui qui reste la deuxième puissance économique mondiale, le Japon¹³. La Chine reste un pays en développement au 89^{ème} rang mondial en matière de PIB/tête (Cf tableau 1). Ce qui découle de cette actuelle partition quant à l'avenir de la zone réside donc dans la nécessité qu'ont ces deux pays de coopérer s'ils veulent que soit générée sur une base régionale la stabilité monétaire et financière.

En 1992, Cosaert écrivait « *depuis peu la situation semble évoluer et un regroupement régional semble s'esquisser, la zone paraissant de plus en plus consciente de sa spécificité dans le monde actuel et encline à promouvoir une collaboration intra-régionale plus poussée, voire une intégration formelle, qui, à l'exemple de ce qui se passe en Europe et en Amérique du Nord, conduirait à l'émergence d'un nouveau bloc en Asie Orientale autour du Japon, dernier avatar de la défunte « sphère de coprosperité » de sinistre mémoire mais dont les associés seraient cette fois des partenaires à part entière, libres et consentants...* » (p143).

S'il était possible de tracer ce genre de perspective nippo-centrée en 1992, alors que la Chine ne s'était pas encore ouverte et que la prise de conscience de la grande crise nipponne n'avait pas encore eu lieu, les perspectives régionales en Asie ne peuvent, en particulier depuis 2001, faire abstraction de la Chine comme élément central du processus. Cosaert mentionnait déjà cette éventualité en soulignant la différence entre une économie régionale de plus en plus intégrée sous la forme d'une « division hiérarchisée du travail » (p193) et la « nébuleuse chinoise, plus brouillonne » (p197) dont pourrait néanmoins émerger « la puissance dominante de demain ».

¹³ Boulanger (2006b, pp137-138) détaille davantage les insuffisances chinoises dans le domaine de l'industrie face aux « fonctions hégémoniques ».

L'hypothèse de la constitution d'un tandem leader en Asie Orientale, privilégiée ici, est rendue un peu moins illusoire par le changement d'attitude du Japon vis-à-vis de sa zone d'appartenance depuis la crise de 97. « *Il y a à peine une décennie, le gouvernement japonais ne portait aucun intérêt aux ALE et, encore moins, à une ou l'autre forme d'intégration régionale pan-asiatique inclusif de l'archipel nippon.* » (Boulanger, 2006a, p6). Cet auteur considère que c'est la crise de 97 qui est très largement responsable du **changement d'attitude du Japon** : alors qu'il était auparavant un fervent défenseur du multilatéralisme, l'intégration régionale devient le cœur de sa stratégie. Cet intérêt pour le libre échange à l'échelle de la zone est, selon lui, « *indissociable de celui pour la stabilisation monétaire et financière dans la zone* ». « *En laissant tomber l'APEC, le Japon a renoncé à son rôle de courtier pour épouser, pour la première fois depuis 1945, la cause d'une communauté asiatique. Tokyo a choisi son camp, ses partenaires et adversaires commerciaux et il ainsi avalisé deux facteurs stratégiques pour son avenir : la trilatéralisation (...) de l'économie mondiale, et l'ascension spectaculaire mais très problématique de la puissance économique de la Chine* » (Boulanger, 2006a, p7). Il n'est pas utile de s'attarder ici sur les motivations de ce changement de cap, seule la prise de conscience de l'interdépendance régionale et la nécessité de construire ensemble les moyens de se prémunir contre une nouvelle crise du même type doivent retenir l'attention.

Quant à la Chine, elle a choisi dans la crise de se montrer solidaire de ses voisins en ne dévaluant pas et en participant au financement des plans de sauvetage mis en place par le FMI. Elle n'a certes pas marqué alors un enthousiasme débordant pour le premier projet japonais de Fonds Monétaire Asiatique (FMA), mais elle semble avoir évolué depuis (Amyx, 2005).

Ce scénario « bicéphale » se trouve conforté par le tournant récent dans les relations diplomatiques entre la Chine et le Japon. En effet, du 11 au 13 avril 2007, le chef du gouvernement chinois, Wen Jiabao s'est rendu au Japon en visite officielle, pour la première fois depuis près de sept ans. L'objectif affiché de ce voyage est de mettre en œuvre un « partenariat stratégique » fondé sur les « intérêts mutuels » des deux pays¹⁴. Les dirigeants semblent vouloir se focaliser sur ce qui les rapproche afin de faire progresser leurs relations dans le sens de ce qui pourrait constituer le socle d'un nouvel élan régional.

En guise de conclusion...

Mobiliser la problématique de la « reconnexion Nord-Sud » permet de porter un regard décalé sur le processus à l'œuvre en Asie Orientale. Cela permet notamment de mieux positionner ce pôle dans sa relation au « Nord des Nord » que sont les Etats-Unis. Rappelons en effet que ces derniers se sont immiscés dans l'APEC au cours des années 1980, puis ont contré le projet nippon de FMA en 1997, pour finalement ne plus s'opposer à l'idée d'une monnaie asiatique commune à partir de 2000, tout en faisant actuellement de fortes pressions pour que la Chine réévalue sa monnaie... Les désordres du système monétaire financier international se retrouvent dans la faible cohérence des positions américaines vis-à-vis de l'Asie et le mot de la fin peut être laissé à Aglietta (2007, p168), « *en l'absence d'une volonté politique de gérer pleinement le multilatéralisme, l'organisation d'espaces régionaux ouverts et ancrés sur des pôles puissants est une forme viable de structuration des relations internationales* ». Chaque Sud avec son Nord...

¹⁴ Le Monde, 12 et 14 avril 2007.

Eléments bibliographiques

- AGLIETTA M., LANDRY Y. (2007) *La Chine vers la superpuissance*, Economica.
- ALESINA A., SPOLAORE E., WACZIARG R. (2000) Economic Integration and Political Disintegration, *The American Economic Review*, Vol 90, n°5, Dec.
- AMYX J. (2005) What motivates Regional Financial Cooperation in East Asia today? *Asia Pacific Issues*, n°76, février.
- ASEAN (2006) *Declaration of ASEAN Concord II*, ASEAN Public Information Series, novembre.
- ASIAN DEVELOPMENT BANK (ADB) (2006, 2007) *Asian Development Outlook* Editions 2006 et 2007, en ligne.
- BALDWIN R.E. (2007) Managing the Noodle Bowl: The Fragility of East Asian Regionalism, *Working Paper Series on Regional Economic Integration*, n°7, Asian Development Bank.
- BOISSEAU DU ROCHER S. (1998) *L'ASEAN et la construction régionale en Asie du Sud-Est*, L'Harmattan, Paris.
- BOULANGER E. (2006a) Le Japon et l'appel de l'Asie, *Cahiers de Recherche GRIC*, Continentalisation 06-05, mars.
- BOULANGER E. (2006b) A la conquête de la Chine ; la nouvelle expansion des réseaux de production des *keiretsu*, in REGNAULT et DEBLOCK (dir) *Nord-Sud. La reconnexion périphérique*, Editions Athéna, Québec.
- BOUTEILLER E. et FOUQUIN M. (2001) *Le développement économique de l'Asie Orientale*, Coll Repères, La Découverte, Paris.
- BRUNEAU M., TAILLARD, C. (1995) *Géographie Universelle – vol Asie du Sud-Est*, Belin.
- CONSTANTIN F. (dir) (2002) *Les biens publics mondiaux. Un mythe légitimateur pour l'action collective ?*, Paris, L'Harmattan.
- COSAERT P. (1992) L'intégration économique en cours de l'Asie Orientale, in Carré F., Cosaert P. et alii, *Le Quart nord-ouest du Pacifique*, Dossiers des images économiques du Monde n°14, SEDES.
- DHIRAVEGIN L. et IKEMOTO H. (1983) *Japan and Thailand – A comparison of modernization in XIX century*, Thammasat University Press.
- FAUST M., KAUL I., Le GOULVEN K., RYU G., SCHNUPF M. (2001) *Global Public Goods: Taking the Concept Forward*, New York, PNUD.
- FIGUIERE C. (1995) Les origines de l'organisation des structures productives japonaises, in Beillevaire P., Gossot A. (Eds), *Japon Pluriel*, Editions Philippe Picquier.
- FIGUIERE C., GUILHOT L. (2005) *La Chine et le Japon : concurrents pour un hégémon régional*, 2ème Congrès du Réseau Asie, Paris, 28-30 septembre, disponible en ligne.
- FIGUIERE C., GUILHOT L. (2006a) Caractériser les processus régionaux : les apports d'une approche en termes de coordination, *Mondes en Développement*, n°135.
- FIGUIERE C., GUILHOT L. (2006b) La Chine, un hégémon régional en Asie Orientale ? dans Y. Shi et F. Hay (Ed) *La Chine : forces et faiblesses d'une économie en expansion*, Presses Universitaires de Rennes.
- FIGUIERE C., GUILHOT L. (2007) Vers une typologie des processus régionaux. Le cas de l'Asie Orientale, *Revue Tiers Monde*, à paraître.
- HONG L. (1984) *Thailand in the Nineteenth Century*, ISEAS Singapore
- HOYRUP D., SIMON JC. (2004) L'intégration industrielle en Asie Orientale : régionalisation et globalisation, dans C. TAILLARD (Ed) *Nouvelle organisation en Asie Orientale*, Editions les Indes Savantes, Paris.
- HOYRUP D., SIMON JC. (2005) Les pays de l'ASEAN, défis et succès de développement dans une région en devenir, in G. Faure (Ed) *Asie Orientale*, Editions Ellipses, Paris.
- HUGON P. (2006) Les biens publics mondiaux et l'économie politique internationale in Berthaud P. et Kebabdjian G. (dir) *De l'économie internationale à l'économie politique internationale*, Collection « Recherches », la Découverte.
- HUGON P. (dir) (2003) *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Editions Karthala, Paris.

- KAUL I., GRUNBERG I. et STERN M. (1999) *Les biens publics à l'échelle mondiale: la coopération internationale au XXI^e siècle*, Oxford University Press, Oxford.
- KINDLEBERGER C. (1986) International Public Goods without International Government, *The American Economic Review*, vol. 76, n°1, mars.
- LAWRENCE R.Z. (1996) *Regionalism, Multilateralism, and Deeper Integration*, Washington, Brookings Institution.
- MACKERRAS C. (Ed.) (1992) *Eastern Asia – An Introductory History*, Longman Cheshire, Melbourne, 639p.
- MARSEILLE J. (1984) *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel
- NICOLAS F. (2006) Intégration économique en Asie de l'Est: les progrès limités de l'approche institutionnelle, in Boisseau du Rocher S., Godement F. (dir) *Asie entre pragmatisme et attentisme*, Les Etudes de la Documentations Française, édition 2006-2007.
- PARK Y.C. (2003) « L'Asie de l'Est peut-elle imiter le processus d'intégration économique européenne? » *Revue d'Economie financière*, juin.
- PELLETIER Ph. (2003) *Japon Crise d'une autre modernité*, Belin
- PLUMMER MG, WIGNARAJA G (2006) The post-crisis sequencing of economic integration in Asia: Trade first ? Money first?, Conference “*The economics of regional monetary integration*”, 24-26 September.
- PLUMMER MG, WIGNARAJA G (2007) The post-crisis sequencing of economic integration in Asia : Trade as a Complement to a Monetary Future?, *Working Paper.Series on Regional Economic Integration*, n°9, mai.
- REGNAULT H. (2003) Libre-échange Nord-Sud et typologies des formes d'internationalisation des économies, *Séminaire EMMA-RINOS*, Paris, mai.
- REGNAULT H., DEBLOCK C. (2006) *Nord-Sud. La reconnexion périphérique*, Editions Athéna, Québec.
- SA S., GUERIN J. (2006) Les progrès de l'intégration monétaire et financière en Asie, *Revue de la Stabilité financière*, Banque de France, n°8, mai.
- SIROËN J-M. (2000) *La régionalisation dans l'économie mondiale*, Repères n°288, La Découverte, Paris.
- STUBBS R. (2002) Asean Plus Three: Emerging East Asian Regionalism?, *Asian Survey*, vol. 42, n°3.
- WINT G. (Ed.) (1992) *Asia Handbook*, Penguin Reference Book, Harmondsworth.
- WYATT D.K. (1982) *Thailand – A Short History*, O.U.P – Silkworm Books.

Sites de référence sur l'intégration régionale asiatique

- Asian Development Bank
<http://adb.org/>
- Asian Regional Integration Center (de l'ADB)
<http://aric.adb.org/>
- ASEAN
<http://www.aseansec.org/>
- Revue Asie de la DREE
<http://www.missioneco.org/asia/publi2.cfm>